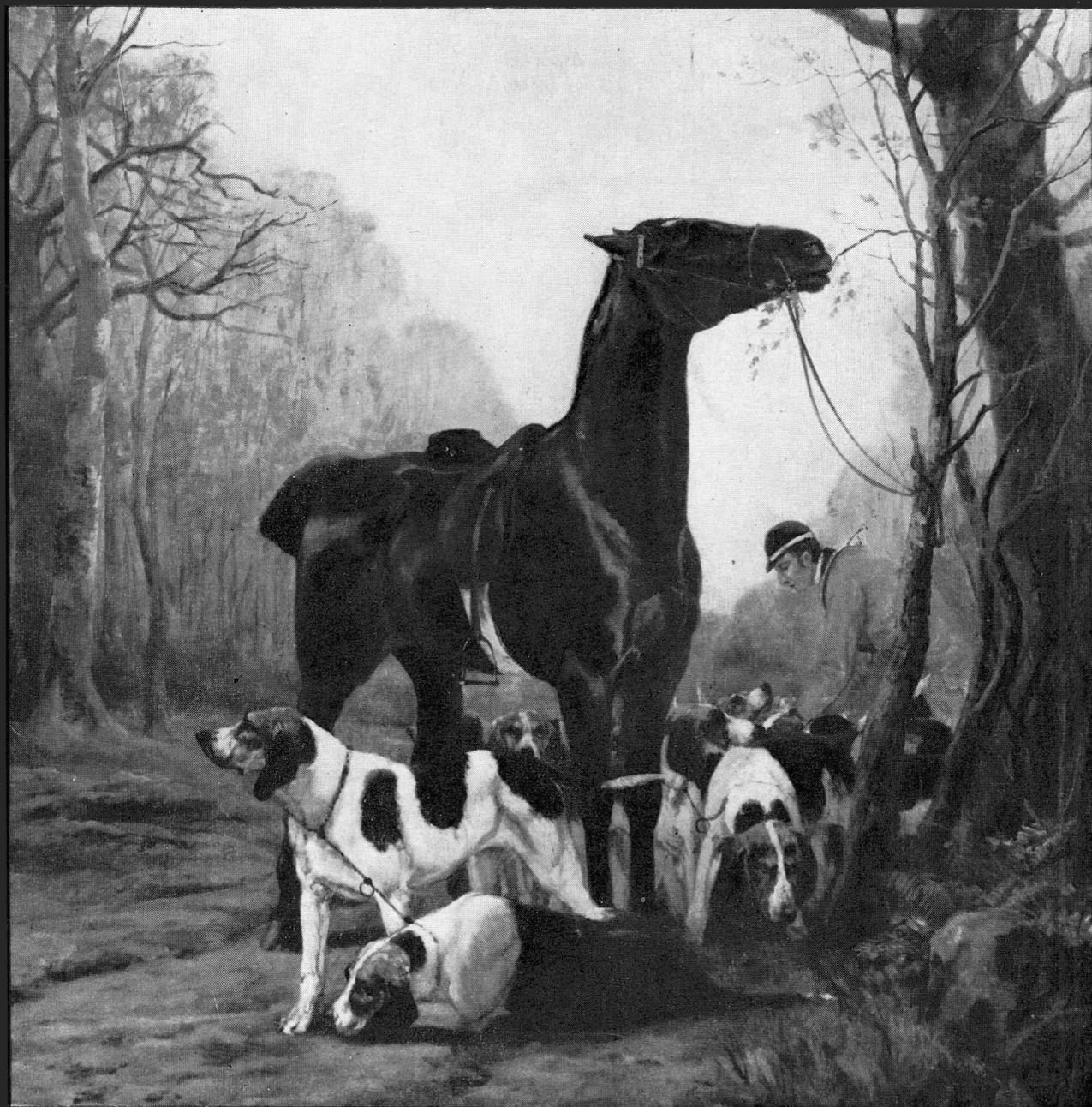


VENERIE

LA CHASSE AUX CHIENS COURANTS



UNE RÉÉDITION

LA CHASSE A COURRE DU CHEVREUIL

par le Marquis d'ARMAILLE

Les ouvrages anciens de vénerie furent souvent tirés à peu d'exemplaires, ce qui contribue à en rendre l'accès difficile. Ceci a en particulier le fâcheux effet d'empêcher les nouvelles générations de s'y instruire en y prenant exemple. Ces rééditions sont donc aussi opportunes qu'indispensables.

En prenant l'initiative de faire réimprimer l'intéressant ouvrage du Marquis d'Armaille, « La Chasse à courre du Chevreuil », le Rallye qu'Importe (1) vient de faire œuvre utile autant que courageuse. Espérons que cet exemple sera repris.

Ce volume, en effet, est le fruit de quarante années d'expériences jointes à une ténacité inébranlable et à une intelligence peu commune.

Le Marquis d'Armaille, suivant son expression « sait chasser de ses éperons, de son fouet, de sa tête ».

— Son chapitre du dressage des jeunes chiens est admirable. Sa théorie des chiens de change *vaincus* d'abord, puis *convaincus* est une trouvaille, reproduite par Donatien Lévesque dans son bel ouvrage « en déplacements de chasses à courre ».

La manière d'attaquer, de très bonne heure, en défaisant soigneusement la nuit de son chevreuil, ne serait pas du goût des amateurs, qui, ayant des chevaux chauds, sont impatients de partir au galop dans

toutes les directions, sans souci de couper la voie et de gêner les chiens en se trouvant souvent devant eux.

En revanche, il ne rentre qu'après avoir sonné l'hallali « le dernier coup d'archet de ce concert qu'est la « chasse à courre ». A moins que ses chiens n'aient fait une faute et pris sur un change. Dans ce cas seulement, il est inexorable : il sonne la rentrée au chenil ; afin de bien leur faire comprendre qu'ils ne doivent jamais chasser un *animal de change*.

Il n'est pas tendre pour l'invité, et n'est vraiment content que quand il en est enfin débarrassé par l'heure du train, du thé, ou du bridge.

En terminant ces quelques lignes, on ne peut que répéter avec Monsieur d'Armaille, cette définition de la chasse à courre.

Qu'elle est non seulement une occupation, comme d'aucuns le croient, mais une passion si violente qu'elle éteint toutes les autres ; et par conséquent, pour un mari et pour un père, *une sécurité* ;

Gaston Phœbus, comte de Foix, dans son livre : « les déduits de la chasse aux bestes sauvages » commencé le 1^{er} Mai 1387, et qu'il dédia à Philippe de France, duc de Bourgogne, avait déjà exprimé la même idée sous une autre forme en disant que, « puis-que veneur n'est oyseux, il ne peut avoir males ymaginacions, ne il ne peut faire males œuvres ; il faut donc qu'il s'en aille tout droit en Paradis ».

(1) Pour se procurer l'ouvrage, écrire à M. Roger Enzler, Rallye qu'Importe, 12, rue Bonivard - 1201 Genève - Prix : 15 F.



(Photo Gerald Huet)